

> MASTER DROIT PRIVÉ



Formation Initiale



Formation continue

DROIT CIVIL ET JUDICIAIRE (DCJ)

(EX-M2 CJTCE - CARRIÈRES JUDICIAIRES ET TECHNIQUES CONTENTIEUSES
DANS LES ENTREPRISES)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master a un double objectif :

1

- Répondre à la demande de plus en plus urgente qui émane d'entreprises privées ou publiques, d'administrations et de collectivités territoriales qui souhaitent consolider en leur sein la fonction juridique par le recrutement de collaborateurs ou de salariés rompus aux techniques de la consultation et maîtrisant les règles de la procédure privée et publique, interne et internationale.

2

- Proposer une formation pratique et théorique approfondie aux métiers du monde judiciaire et para-judiciaire : magistrat, avocat, huissier, greffier, mandataire liquidateur, et préparer ainsi aux divers concours et examen d'entrée (E.N.M., C.R.F. P.A ...).

La réforme de l'examen du barreau, qui a introduit un écrit obligatoire de procédure rend encore plus nécessaire une parfaite maîtrise des règles processuelles. C'est dire l'intérêt que peut revêtir cette formation pour les étudiants souhaitant devenir avocat.



SPÉCIFICITÉ

Le master prépare les étudiants aux différentes techniques contentieuses ou précontentieuses qu'elles soient internes ou internationales, ce qui explique la présence forte de professionnels (magistrats, avocats, huissiers, notaires ...) dans l'équipe pédagogique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le Master Droit Civil et Judiciaire est organisé autour de trois grands axes :

- > **Pratique juridique** : rédaction d'actes, règlement amiable des litiges, langue étrangère juridique
- > **Contentieux interne** : droit processuel, procédures collectives, pratique des instances civile, pénale, administrative, sociale, fiscale
- > **Contentieux international** : arbitrage, droit judiciaire international, contentieux devant les juridictions européennes



STAGE

Un **stage d'une durée de 3 mois à 6 mois** permet aux étudiants d'intégrer des cabinets d'avocats, des services juridiques de banques, d'entreprises, des institutions d'arbitrage, des tribunaux...

Pour les étudiants en formation continue, le stage s'effectue dans le cadre de leur profession. La soutenance du rapport qui aura trait au contenu de leur secteur professionnel se déroulera devant un jury composé d'un enseignant et d'un représentant de la profession.

EMPLOIS-MÉTIERS

Secteurs visés :

La maîtrise du contentieux par l'étudiant le destine à tous les secteurs d'activités :

- › Droit (institutions judiciaires, cabinets d'avocats, études d'huissiers)
- › Administration
- › Entreprises privées, publiques

Métiers visés :

Là encore, la maîtrise du contentieux par l'étudiant lui permet de se déployer dans de nombreux métiers, notamment ceux en prise directe avec un contentieux judiciaire (avocat, magistrat, huissier), mais aussi tous ceux permettant d'éviter ou de gérer un contentieux pour une institution ou une entreprise déterminée (mandataire-liquidateur, juriste d'entreprise, juriste contentieux au Trésor Public ...).

CONTACTS



Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
École de Droit
Master DCJ
Rue de Blois
B.P 26739
45067 Orléans cedex 2

☎ **02 38 41 73 64**

✉ master.droitprive.deg@univ-orleans.fr

RESPONSABLES DU MASTER :

› Garance CATTALANO-CLOAREC

Agrégée des Facultés de Droit,
Professeur à l'Université d'Orléans

✉ garance.cattalano-cloarec@univ-orleans.fr

› Frédéric DOURNAUX

Agrégé des Facultés de droit,
Professeur à l'Université d'Orléans

✉ frederic.dournaux@univ-orleans.fr



› MASTER DROIT PRIVÉ

**DROIT CIVIL
ET JUDICIAIRE
(DCJ)**